

Réunion vélos associations – CCDH – Immergis

Compte-rendu

Une réunion s'est tenue aux locaux de la CCDH (Communauté de Communes Dourdannais en Hurepoix) pour une présentation au collectif vélo d'un Schéma directeur cycliste en cours d'élaboration par le cabinet IMMERGIS.

17 octobre 2022 à 18h

Locaux de la CCDH, rue Pierre Ceccaldi à Dourdan

Présents :

- Associations : Alain Bourgoïn, Gilles Delaune, Bernard Massot, Jocelyne Relativo
- CCDH : Gaël Kergroach (Directeur Général des Services), Alice Crola (Directrice du Développement économique et de la Transition climatique)
- Immergis : Thibaut Chaumard (en visioconférence)

Il y a un tour de présentation. A. Bourgoïn et B. Massot sont membres de Graines de Colibri. J. Relativo est membre de Dourdan Transition et Graines de Colibri. G. Delaune vient de se greffer au « cercle vélos » et est à Mieux se Déplacer à Bicyclette (MDB, association francilienne d'usagers du vélo). A. Crola est arrivée à la CCDH il y a 15 jours.

Avant la réunion, les participants avaient obtenu un document de présentation du schéma directeur cyclable d'Immergis. Or Immergis informe que, depuis, le document a été mis à jour, avec certains changements importants, et le présente à l'écran pendant la réunion. Tous les participants découvrent cette nouvelle version en séance, y compris les personnels de la CCDH !

Malgré le calendrier prévu, le schéma directeur cyclable ne devrait pas être entériné avant la fin 2022. Ceci laisse le temps de réagir avant que tout soit décidé.

La réunion permet de faire des remarques et poser des questions sur les aménagements proposés par Immergis. Immergis explique que le plan totalement détaillé ne sera établi qu'une fois connues les grandes orientations acceptées par la CCDH.

Le principe du projet piloté par la CCDH est de définir, en vue de subventions, un « maillage », ensemble de voies permettant de relier les communes de la CCDH aux gares, établissements scolaires et zones d'activités. Ces voies seront aménagées (ou peut-être créées) pour faciliter et sécuriser la circulation des vélos grâce aux subventions. Ce sont des investissements plutôt lourds excluant tous les aménagements à usage interne des

communes, notamment les parkings à vélos et les aménagements des rues ne faisant pas partie du maillage. Immergis précise que la totalité des aménagements cyclistes sur la CCDH est envisagée sur 3, 5 et 10 ans ! Ce qui au vu du retard de notre territoire et de l'urgence climatique nous paraît complètement déconnecté de la réalité et des priorités.

Immergis suggère de mettre en place une CVCB (chaussée à voie centrale banalisée) – aussi appelée « chaucidou » – avenue d'Étampes. Les associations et la CCDH sont d'accord pour dire que cela paraît peu faisable à cet endroit-là, au vu de la circulation et du fait que les voitures sont stationnées des 2 côtés. La CCDH fait remarquer qu'il est envisageable de supprimer un côté de stationnement.

Immergis précise qu'il est prévu deux pistes cyclables unidirectionnelles pour relier Dourdan à Sermaise.

Il est également prévu deux pistes cyclables unidirectionnelles pour relier Dourdan à Corbreuse. Il y a un débat pour définir le meilleur chemin entre Dourdan et Corbreuse, entre la route directe par l'avenue de Châteaudun et le chemin de la Queue d'Auneau. La Queue d'Auneau est plus paisible que la route directe, mais nécessiterait des aménagements considérables pour être rendue carrossable, et rallonge le trajet de façon conséquente (6 km au lieu de 4 km).

Pour la rue Laubier, Immergis propose d'enlever les places de parking le long de la rue, et de les relocaliser à côté du gymnase Audiard. Pour les associations et la CCDH, cela paraît compliqué et risque de toujours être insuffisant pour assurer une bonne sécurité aux cyclistes en contre-sens.

À la grande et désagréable surprise des associations, Immergis apprend que l'idée d'un chemin correctement aménagé sur le Parterre est pour le moment abandonnée, au profit de l'utilisation de l'avenue de Paris et de la rue Gautreau et de la rue Laubier, voies particulièrement dangereuses. Le trajet par le parc était pourtant plus direct et beaucoup moins dangereux. De plus le concept semblait plaire aux élus de la municipalité Dourdannaise ainsi qu'au service technique. La CCDH explique que ce revirement viendrait d'élus de la CCDH.

De même l'accès aux collèges Condorcet et lycée Tesla ne serait aménagé que par le chemin du Mesnil. Le chemin du champ de courses ne serait pas sécurisé pour les cyclistes. Les associations font remarquer que les deux accès sont nécessaires. Les usagers venant du nord de la ville privilégieront le chemin le plus court et passeront donc par le chemin du champ de courses.

Immergis indique que, globalement, seuls les aménagements lourds de type piste cyclable et parkings sécurisés sont susceptibles d'être subventionnés. La pose d'arceaux à vélo et la signalisation pour les sens uniques en zone 30 (panneaux M9v2 et C24a, marquage au sol) en sont notamment exclus, leur financement étant à la charge entière des communes. C'était pourtant l'argument utilisé par les élus de Dourdan depuis plusieurs années pour n'effectuer aucun aménagement de ce type !

En résumé, Dourdan pourrait bénéficier d'un accès sécurisé aux groupes scolaires, de parkings sécurisé aux gares, en principe du traitement de la périphérie de Dourdan et peut-être de l'aménagement du parc.

Le calendrier suivant se profile :

- début novembre 2022 : document d'Immergis finalisé transmis à la CCDH
- début 2023 : vote du schéma directeur cyclable par les élus de la CCDH

Les associations demandent à recevoir le document finalisé dès que possible. Les agents de la CCDH répondent qu'ils le transmettront si les élus de la CCDH sont d'accord.

La séance est levée à 19h30.

Le « cercle vélos » convient d'organiser une réunion interne la semaine suivante pour mettre par écrit les suggestions sur le schéma directeur cyclable et les envoyer à la CCDH, et pour rédiger un courrier à destination des élus pour faire connaître son point de vue et décider des actions à mener vers la Municipalité.